

# DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS SYSTEMATIC EQUITY OVERLAY PART C

# **OBJECTIF**

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

#### **PRODUIT**

SYSTEMATIC EQUITY OVERLAY, Part C

Code ISIN: FR0013439981

Initiateur : LBP AM (la « Société de Gestion » ou « LBP AM »)

Site internet: www.lbpam.com - Appeler le +33 (0) 1 57 24 21 00

pour de plus amples informations

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LBP AM en ce qui concerne ce document d'informations clés. LBP AM, groupe La Banque Postale, est agréée en France sous le numéro GP-20000031 et règlementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF)

Date de production du document d'information clés : 15/10/2024

## **EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT?**

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières - Fonds Commun de Placement, de droit français constitué en France.

**Durée** : La durée de vie du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre unilatéralement le fonds par liquidation ou fusion. La dissolution peut également intervenir en cas de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du Produit est inférieur au montant minimum règlementaire.

**Objectifs**: L'objectif de gestion de l'OPCVM est d'offrir, par le biais d'une stratégie optionnelle systématique, une performance positive en cas de baisse des marchés actions de la zone euro et des USA sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans, afin de permettre au porteur par ailleurs investi sur ces marchés de réduire ses risques de perte en cas de baisse en contrepartie de l'abandon de la hausse potentielle de ces marchés. Pour les besoins de la mise en œuvre de cette stratégie, la société de gestion aura recours à des options et futures liées à des indices des marchés actions de la zone euro et des USA. Compte tenu de cet objectif, la gestion n'est corrélée à aucun indice.

Le FCP est géré activement et de manière discrétionnaire. Le FCP n'est pas géré en référence à un indice.

La politique d'investissement visant à chercher à atteindre l'objectif de gestion consiste à procéder à l'achat d'options de vente « vanille », négociées sur les marchés à terme réglementés ou organisés, sur indices des marchés actions de la zone euros et des USA. Cet objectif d'atténuation des effets de la variation à la baisse des marchés actions de la zone Euro et USA est permanent, ce qui implique de conserver à tout moment ces options ou de les renouveler à intervalle régulier.

La fréquence de renouvellement et la maturité de ces options seront déterminées de manière discrétionnaire par la Société de Gestion.

L'OPCVM recourra à l'achat de contrats futures sur ces mêmes indices afin que l'exposition résultante de l'achat des options de ventes se maintienne dans les limites de risques applicables à l'OPCVM.

Afin de mettre en place cette stratégie, le l'OPCVM sera investi en instruments du marché monétaire, lesquels seront composés principalement de parts ou actions d'OPC monétaires gérés par la société de gestion de l'OPCVM et de manière accessoire en titres de créance et autres titres du marché monétaire.

L'investissement en actifs monétaires dépendra de l'évolution des marchés actions de la zone Euro et USA. En fonction de l'évolution de ces marchés, la poche d'actifs du FCP investie en instruments du marché monétaire pourra évoluer à la hausse ou à la baisse. Plus le recours à des options sur indices des marchés actions de la zone Euro et USA est important et/ou plus la valeur de ces options se renchérit, moins l'investissement en instruments du marché monétaire sera prépondérant (et inversement).

Ces stratégies seront réalisées dans le respect d'une exposition globale de l'OPCVM au risque action, qui résultera de l'utilisation d'instruments financiers à terme par l'OPCVM comprise entre -100% et 0%.

L'OPCVM étant exposé négativement aux marchés actions, en cas de hausse des marchés actions, la valeur liquidative de l'OPCVM peut baisser.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Faculté de rachat : Les rachats de parts sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative en J (cours inconnu) et sont centralisés au plus tard à 13h auprès de CACEIS Bank. Les souscripteurs ayant accès au dispositif d'enregistrement électronique partagé IZNES pourront adresser leurs ordres de souscription et de rachat auprès d'IZNES.

Investisseurs de détail visés: Ce produit s'adresse notamment aux investisseurs de détail qui (i) ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, (ii) souhaitent un investissement cohérent avec l'objectif de gestion et la période de détention recommandée du produit, et (iii) sont prêts à assumer un niveau de risque moyen sur leur capital initial. Les parts ne sont pas ouvertes à la souscription aux investisseurs U.S. Persons tels que définis dans le Prospectus.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieu et modalités d'obtention d'information sur le produit : le Prospectus, les derniers documents annuels et périodiques du produit en français, la politique de rémunération, la politique de transmission des inventaires (modalités d'obtention pour les porteurs), la politique d'engagement actionnarial et le compte rendu sur la mise en œuvre de la politique d'engagement actionnarial, ainsi que toute autre informations pratiques, notamment la dernière valeur liquidative du ou des parts du produit sont disponibles sur le site www.lbpam.com, et gratuitement auprès de LBP AM, 36, QUAI HENRI IV – 75004 PARIS, France.

# QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

## Indicateur de risque :





L'indicateur synthétique de risque ("ISR") part de l'hypothèse que vous conserverez les parts du produit pendant toute la période de détention recommandée qui est de 5 ans.

L'ISR permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que le produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité de LBP AM à vous payer en soit affectée.

Les autres risques matériellement pertinents non pris en compte dans le calcul de l'ISR du produit sont les suivants :

- Risque de liquidité
- Risque de crédit

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez-vous référer au Prospectus.

La liste détaillée des risques liés au produit figure dans le Prospectus du produit disponible sur demande auprès de LBP AM.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas du marché, vous pourriez perdre toute ou partie de votre investissement.

#### Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché.

L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que les performances moyennes du produit (et de l'indice de référence le cas échéant) au cours des 10 dernières années. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	1712 €	1707 €
	Rendement annuel moyen	-82,88%	-29,79%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6 990 €	4 650 €
	Rendement annuel moyen	-30,10%	-14,20%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 054 €	5 887 €
	Rendement annuel moyen	-9,46%	-10,06%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 303 €	8 626 €
	Rendement annuel moyen	13,03%	-2,91%

Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre :

- 30/03/2020 et 30/09/2024 pour le scénario défavorable
- 29/02/2016 et 26/02/2021 pour le scénario intermédiaire
- 30/03/2015 et 30/03/2020 pour le scénario favorable

#### QUE SE PASSE-T-IL SI LBP AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit

#### **QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT?**

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires.

Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

# Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- que 10 000 EUR sont investis la première année

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux (en €)	653 €	867 €
Incidence des coûts annuels (*)	6,53%	1,76% chaque année

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de -8,3% avant déduction des coûts et de -10,1% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

## Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie			
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée sur ce produit mais la personne qui vous vend le produit peut appliquer des frais de souscription de : 6,0% - Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels	Jusqu'à 600 €	
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0€	
Coûts récurrents supportés chaqu			
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	0,51% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	51 €	
Coûts de transaction	0,02% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sousjacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	2€	
Coûts accessoires prélevés sous c			
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	0 €	

# COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : au minimum de 5 ans

L'investisseur pourra demander la rachat total ou partiel de ses parts à tout moment au cours de la vie du produit, sans qu'aucun frais ne lui soit prélevé.

La Société de Gestion peut décider, dans les conditions décrites dans le prospectus de l'OPC, de déclencher un dispositif de plafonnement des rachats (« Gates »)

# **COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION?**

Pour toute réclamation concernant le produit, l'investisseur peut contacter son conseiller bancaire ou contacter :

Si vous êtes investisseur personne physique

- par courrier: LBP AM DDMP, 36, QUAI HENRI IV 75004 PARIS, France; ou par email: demandeclientsparticuliers@lbpam.com.

- Si vous êtes investisseur personne morale : par courrier : LBP AM Direction du Développement, 36, QUAI HENRI IV 75004 PARIS, France ;
- ou par email : demandeclientsinstitutionnels@lbpam.com.

description du processus de traitement des réclamations est disponible sur site internet à l'adresse notre https://www.lbpam.com/publications.

## **AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES**

#### Classification SFDR: Article 6

Le Prospectus, la dernière valeur liquidative, les documents annuels et périodiques, les performances passées au cours des 5 années passées, ainsi que la composition des actifs sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés suivant la réception de la demande, sur simple demande du porteur, auprès de LBP AM (36, QUAI HENRI IV – 75004 PARIS, France). Ces documents et informations sont également disponibles sur l'adresse suivante : https://www.lbpam.com/fr/products/fr0013439981.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.